

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 21 décembre 2023

Contact presse :
06.39.60.74.27 - ars-mayotte-com@ars.sante.fr

Qualité de l'eau : interdiction de consommation de l'eau du réseau à Sada

Suite aux différents résultats d'analyses reçus ce jour, l'un d'eux met en évidence la présence de plomb au-delà du seuil d'alerte dans l'eau traitée sur une rampe à Sada. Les autres résultats d'analyse sont tous conformes.

Suite à cette non-conformité confirmée, il est par conséquent nécessaire d'appliquer des mesures d'urgences.

L'eau étant considérée comme non potable jusqu'à nouvel ordre, elle ne peut donc en aucun cas être consommée pour les usages suivants : boisson, préparations alimentaires et hygiène bucco-dentaire. Ni l'ébullition, ni l'ajout de chlore ne rendent l'eau potable.

Cette nouvelle mesure est circonscrite au **village de Sada**.

Pour rappel, ces mesures d'urgence sont toujours en vigueur dans les villages de : **Tsararano, Ongojou, Dembeni, Iloni, Hajangoua, Hamouro, Ngnambadao, Bandrélé village.**

Dans le cadre de son contrôle sanitaire renforcé, l'ARS maintient et poursuit ses analyses de recontrôle suite à cette non-conformité.

Comme pour tous les précédents résultats du contrôle sanitaire, la communication de ces derniers sera assurée par l'Agence Régionale de Santé dans les jours prochains.